Ce que doit nous rappeler la Journée mondiale des océans

Le très beau film de Jacques Perrin et Jacques Cluzaud Océans (2009) s'ouvrait sur la visite d'un musée avec un enfant qui demandait à son grand-père, joué par Jacques Perrin: "L'océan, c'est quoi l'océan?". Le film, contemplatif, déploie une succession de magnifiques images des animaux qui peuplent sa surface, ses profondeurs et ses cieux. Ces trois dimensions, que par ailleurs la Marine nationale française utilise pour analyser géographiquement l'espace maritime, fonctionnent en harmonie et offrent, ensemble et séparément, une infinité de sujets d'étude et de possibilités de réflexion -transports, énergie, nourriture, biodiversité, tourisme, etc. Les marins le savent: l'océan est un autre monde, dans toute sa complexité, avec ses abysses et ses montagnes, ses animaux petits et grands, ses plantes, son écosystème, ses courants, ses vents, ses réactions météorologiques et même sa propre notion du temps- long, rythmé par les saisons, les courants et les cyclones. Nous ne connaissons pourtant que très peu la partie "bleue" de notre planète, alors même que son état de santé général se dégrade à grande vitesse et dans l'indifférence. La Journée mondiale des océans nous permet ici de nous le rappeler. "Ce que je sais, c'est que je ne sais rien" Cette maxime attribuée à Socrate s'avère particulièrement pertinente en matière de connaissance des océans: si les littoraux et la météorologie sont relativement bien connus et étudiés, nous connaissons à peine 5 % des profondeurs des océans. Aujourd'hui, on peut encore devenir explorateur. Des fonds marins. Même en surface, la haute-mer, c'est-à-dire "toutes les parties de la mer qui ne sont comprises ni dans la zone économique exclusive, la mer territoriale ou les eaux intérieures d'un Etat, ni dans les eaux archipélagiques d'un Etat archipel" aux termes de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982 [1] , constitue en elle-même un casse-tête géographique, juridique et économique . Au-delà des 200 milles de la ZEE, Zone économique exclusive d'un pays, comment déployer une étude de terrain avec des chercheurs qui ne sont pas marins et sans faire appel à d'énormes moyens financiers? Comment réglementer la haute-mer et y faire appliquer les lois internationales, loin de tout contrôle - principal problème des accords internationaux légiférant en matière de pêche par exemple [2] ? Cette situation de non-droit et de relative inculture du milieu marin alimente sans conteste la dégradation rapide de l'état général des océans depuis quelques décennies. Les océans en sursis et leurs impacts directs sur l'Homme Les océans sont en très mauvaise santé, et ce pour de nombreuses raisons. La surpêche, les déchets plastiques, les rejets d'égout, les accidents pétrochimiques, l'acidification des océans, la hausse des températures, la fonte des glaces et le bouleversement des écosystèmes sont autant de phénomènes dont on ne sait pas encore véritablement comptabiliser les dégâts. Les océans absorbent chaque jour à eux-seuls un quart du CO^2 émis sur Terre [3] . Cela provoque dans l'eau de mer une diminution du pH - acidification - et une réduction de la présence d'ions carbonates, qui sont nécessaires aux plantes et aux animaux marins pour fabriquer leurs squelettes et leurs coquilles. Depuis le début de l'ère industrielle, l'acidité des océans a ainsi augmenté de 30 %. Elle est à l'origine aujourd'hui du blanchiment -en d'autres termes, de la mort- des coraux, habitat naturel d'une biodiversité incroyable et protection naturelle des côtes, et de la diminution des planctons et des zooplanctons à la base de la chaîne alimentaire des animaux marins et par extension de leurs prédateurs. En parallèle, la surpêche et les méthodes de pêche industrielles provoquent une diminution sans précédent des ressources halieutiques et menacent de nombreuses espèces d'extinction. Cette infographie de Thalassa et du Musée national de la Marine en dresse un portrait alarmant: un Français consomme en moyenne 35kg de poisson par an, soit deux fois plus qu'en 1960, alors que la population française a cru dans son ensemble. Par ailleurs, un quart des pêches -20 millions de tonnes- sont rejetées à la mer chaque année dans le monde. Les élevages utilisent des farines de poissons qui nécessitent 4kg de poisson sauvage pêché pour 1kg de poisson d'élevage produit. Il faut aussi compter les effluves de nitrogènes extrêmement polluants comme les élevages de saumon en Ecosse, ni les métaux lourds désormais contenus dans les poissons qui rendent certaines espèces impropres à la consommation pour les populations fragiles comme les enfants ou les femmes enceintes. La pollution des océans, qui a un impact considérable sur nous à travers l'ensemble de la chaîne alimentaire, est préoccupante sous divers

aspects. La pollution liée aux déversements incontrôlés des eaux usées, notamment dans les embouchures des fleuves et les deltas, ou tout simplement sur les littoraux des grandes villes, est devenue un problème sanitaire de grande ampleur. A Rio de Janeiro où se tiendront les prochains Jeux olympiques, une étude indépendante menée par l'agence de presse Associated Press révèle que les 37 échantillons d'eau prélevés dépassent largement les seuils de toxicité autorisés: "75% de ces échantillons enfoncent les niveaux tolérés pour les coliformes fécaux, des bactéries pouvant induire la présence de choléra, dysenterie, hépatite A et typhoïde" [4] . Cette situation est liée à l'absence de stations d'épuration à Rio -malgré les promesses du maire de la métropole, Eduardo Paes, de construire 7 stations (une seule a été réalisée)- et elle n'est pas rare dans les pays émergents ou en développement. Les premières victimes en sont la faune et la flore locale mais aussi, par effet de contagion, les hommes. A une échelle plus large, les pays développés ne sont pas non plus en reste. Les déchets plastiques et macro-déchets liés à nos modes de vie se retrouvent dans les gyres -points nodaux des courants marins au centre des océans- en Atlantique Nord et Sud, et dans les Pacifiques Nord et Sud. Ce "7e continent" s'étend sur des milliers de km² et des centaines de mètres de profondeur. Il est composé de millions de tonnes de déchets plastiques qui se décomposent en paillettes microscopiques. Ces dernières sont ingérées par les planctons et les zooplanctons, à la base de la chaîne alimentaire des océans comme évoqué plus haut, et se retrouvent en quantités non négligeables dans nos assiettes ainsi qu'en macro-déchets dans les estomacs des oiseaux et des grands mammifères marins, déjà pour la plupart en voie d'extinction. Quand on ajoute à cela l'ensemble des activités humaines (transport, énergie, minerais, déploiement militaire) et les accidents industriels en mer -comme l'Exxon Valdez en Alaska en 1989, l'Erika en 1999 au large de la Bretagne, ou plus récemment la plateforme pétrolière Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique en 2010, il n'est pas interdit de penser qu'au rythme actuel, les océans seront devenus des dépotoirs géants d'ici 50 ou 100 ans. Comme pour la plupart des grandes causes environnementales, le temps politico-juridique et le temps biologique sont asymétriques. Faute de connaissances suffisamment étayées et largement partagées, faute de mobilisation, les océans en particulier ne jouissent que d'une mobilisation relativement récente en faveur de leur protection et de la reconnaissance de leur rôle environnemental, économique, stratégique. C'est pourquoi une Journée mondiale des océans, ce 8 juin, permet de nous rappeler à quel point ce chantier essentiel recoupe des enjeux croisés et des acteurs variés à tous les niveaux, à toutes les échelles, et au fond, offre des possibilités d'engagement, de recherches et d'innovation infinies. Car tout ou presque reste à faire. Pour aller plus loin: Si vous voulez agir en faveur des océans, vous pouvez suivre l'association **BLOOM,** la fondation Ellen McArthur, Tara Expédition, Expédition 7e continent, et Planète Océan de Yann-Arthus Bertrand. _____ 1 - Convention des Nations unies sur le droit de la mer, conclue à New York le 10 décembre 1982. Consultable sur le site suisse (la Suisse a ratifié le texte en 2009): https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20040579/index.html . 2 - Pour en savoir plus, consulter l'article de PARRAIN Camille, "La haute mer: un espace aux frontières de la recherche géographique", revue EchoGeo, janvier / mars 2012: http://echogeo.revues.org/12929 . 3 - GATTUSO Jean-Pierre, "L'acidification des océans", août 2013. Fiche technique de l'Institut océanographique: http://institut-ocean.org/images/articles/documents/1375452806.pdf . 4 - V.S. "JO en eaux troubles", revue XXI n°34, printemps 2016, p.11. Lire aussi: • De Saint-Pierre à Paris, l'Océan est notre avenir! • La crème solaire pollue les océans, mais ce n'est pas la seule • Pour suivre les dernières actualités en direct sur Le HuffPost , cliquez ici • Tous les matins, recevez gratuitement la newsletter du HuffPost • Retrouvez-nous sur notre page Facebook Également sur Le HuffPost